

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

Le vingt-sept novembre deux mille vingt à dix-neuf heures quinze, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel MAIGNAN, Maire.

Date convocation : 21 Novembre 2020.

Etaient présents : M. MAIGNAN Michel, Mme HERVIER Murielle, M. GUILLE DES BUTTES Jean-Luc, Mme MAHARAUX Sylviane, M. AVENARD Marc, Mme LEMARIE Pascale, M. VICTOR Christophe, Mme BAUCHER Sandrine, Mme BOURGINE Delphine, Mme BOYER Isabelle, M. MANUGUERRA Serge, Mme DUBOIS Emilie, M. MEERSCHAUT Johann, Mme FOURNIER Maryvonne, M. RAIMBERT Alain, Mme CAMY Nadine, M. JAQUINOD Marc.

Absents excusés : M. BONHOMME Jérémy (pouvoir à M. MAIGNAN), AYMA Yucel.

M.VICTOR Christophe est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

\* \* \* \*

Le procès-verbal de la séance du 5 Novembre 2020 est adopté à la majorité. Il est passé ensuite à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

\* \* \* \*

## **AFFAIRES GENERALES**

➤ Changement contrat électricité avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2021  
Contexte de la dérèglementation des tarifs de l'électricité. Présentation du contrat Gédia et comparatifs avec EDF. Conditions tarifaires Gédia plus intéressantes. Conditions tarifaires garanties sur 48 mois. Vote unanime de passer chez Gédia.

## **INFORMATION – QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ Urbanisme

Exercice du Droit de Prémption Urbain

- Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner la propriété cadastrée AA482, AA492, AA502, AA639, le Conseil, unanime, décide le non exercice du droit de préemption prévu par l'article A213-1 du Code de l'Urbanisme.
- Après avoir pris connaissance de la déclaration d'intention d'aliéner la propriété cadastrée AB277, le Conseil, unanime, décide le non exercice du droit de préemption prévu par l'article A213-1 du Code de l'Urbanisme.

### ➤ Association de soutien

- Sollicitation de l'association « Réussir Ensemble » pour mise en place de soutien sur Dreux. Déjà des choses proposées à l'école et sur les collèges de Dreux. Vote contre à l'unanimité.

### ➤ Panneau lumineux

- Demande d'accord pour signature du devis Lumiplan : accord unanime.

➤ City Stade : sera présenté au prochain conseil.

➤ Tour de table

M. VICTOR : Sur les prochaines interventions de l'entreprise BOSSON, peut-on-prévoir un broyeur pour éviter les allers retour en déchetterie par les employés communaux. Cela sera évalué.

M. AVENARD : Compte rendu de la commission assainissement de l'agglomération. Une nouvelle enquête sur toute l'agglomération est prévue en 2021.

M. MAIGNAN : Présentation des résultats d'un groupe de travail sur les déchets verts.

La séance est levée à 20h37.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée  
au Jeudi 10 décembre à 19h30 à la Salle Municipale**